



VILLE DE NICE

Ref : 2024/CEA14

DIRECTION DU CONSERVATOIRE ET DE L'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

32, Avenue Malaussena 06000 NICE

[Catégorie A - Filière Administrative](#)

Directeur de l'Ecole Municipale d'Arts Plastiques H/F

Date limite de candidature : 01-09-2024

Ville ouverte sur la mer, Nice est un territoire dynamique composé de plus de 340 000 habitants.

Au cœur de la Métropole Nice Côte d'Azur depuis le 1er janvier 2012, la ville de Nice emploie près de 6 000 agents pour un budget annuel de l'ordre de 800 millions d'euros, lui permettant ainsi d'offrir à ses habitants un service public de proximité de qualité

Contexte du recrutement et définition de poste

En qualité de Directeur de l'Ecole Municipale d'Arts Plastiques, au sein de la Direction du Conservatoire et de l'Enseignement Artistique, de la DGA Culture et Patrimoine, vous assurerez la direction d'un établissement municipal d'arts plastiques sur le plan pédagogique, organisationnel et administratif.

Vous assurerez également l'élaboration, le pilotage et la mise en oeuvre du projet d'établissement et le développement des capacités de création des élèves.

MISSIONS PRINCIPALES :

*** Amélioration et modernisation du projet pédagogique de l'établissement**

- Conception et formalisation des cursus d'études.
- Création de nouveaux cours afin d'adapter l'enseignement aux critères de sélection des écoles supérieures d'arts plastiques et suivre les évolutions technologiques appliquées aux arts plastiques.
- Rédaction du projet d'établissement en concertation avec les enseignants. Conduite du projet d'agrément de l'établissement assurant une préparation à l'entrée dans les établissements d'enseignement supérieur de la création artistique.
- Mise en place d'un conseil d'établissement et d'un conseil pédagogique.
- Elaboration d'un programme d'éducation artistique et culturelle.
- Définir dans le dialogue avec l'équipe enseignante les modalités et les formes de valorisation des productions artistiques issues de l'école.
- Mise en œuvre de partenariats avec les écoles supérieures d'arts plastiques, le Conservatoire à Rayonnement Régional, l'Education Nationale, l'Université Côte d'Azur et les écoles d'art et de design qui en sont membres, notamment la Villa Arson, etc.
- Animation des conseils de classe.

- Organisation des inscriptions et des tests d'admission pour les élèves permanents.
- Supervision des opérations administratives et financières de l'EMAP.

* **Gestion du personnel**

- Management de l'ensemble du personnel de l'EMAP.
- Elaboration des emplois du temps des professeurs et suivi de leurs absences.
- Participation à l'ensemble des procédures de gestion du personnel : avancement, formation, recrutement.
- Organisation et participation à différentes manifestations visant à promouvoir les activités de l'école.

* **Relation aux usagers et partenariats**

- Relations avec les enseignants, élèves et familles : rencontre et/ou correspondance, orientation, résolution de problèmes relatifs à la vie scolaire, gestion de conflits éventuels, etc.

* **Equipe de Direction**

- Fait partie intégrante de l'équipe de Direction et, à ce titre, participe à toutes les réunions/groupes de travail le concernant.

Conditions de travail :

- Cycle de travail 37h30 sur 5 jours + 14 jours de RTT (journée de solidarité déduite).
- Dépassements d'horaire éventuels quotidiens.
- Travail de bureau.
- RIFSEEP 3.
- NBI : oui.
- Conditions particulières (port de charge, pénibilité...) : non.

Accès transports en commun - bus, tram + nom de l'arrêt : Tram arrêt Libération.

Temps partiel possible : non.

Accessibilité PMR : oui.

Travail en open space : non.

Poste éligible au télétravail : non.

Véhicule : non.

NOUS REJOINDRE – NOS ATOUTS

- 39 jours de congés pour un temps plein (25 jours de congés annuels + 14 RTT), 25 jours de congés pour un temps plein 35h, sauf temps de travail annualisés.
- Prise en charge des frais de transports en commun à hauteur de 75% (Réseau Lignes d'Azur et SNCF) et forfait mobilités durables.
- Avantages du comité d'œuvres sociales : voyages, coupons sports, chèques vacances, de rentrée, tarifs préférentiels dans des complexes sportifs, cinémas, pour les activités des enfants, bons d'achats pour mariages, PACS, naissances, adoptions...
- Participation employeur à la mutuelle santé et au contrat de prévoyance collectif.
- Gratuité des musées et du Parc Phoenix pour les résidents métropolitains.
- Carte ou Tickets Restaurant (valeur faciale 9€), sauf pour les Directions opérationnelles ayant déjà un self ou une cantine.
- Formations et perspectives d'évolution tout au long de la carrière via des services dédiés (service Formation, Ecole des cadres).

Profil

Ce poste est ouvert à un agent de catégorie A de la filière Culturelle/Administrative.

Expérience : Expérience souhaitée sur un poste similaire.

Domaine de diplôme :

- Diplôme de niveau 2.
- Professeur d'enseignement artistique.
- Directeur d'établissement d'enseignement.
- Artistique ou équivalent.
- Attaché Territorial.
- Certificat d'Aptitude Professeur chargé de direction.
- Certificat d'aptitude de Directeur d'établissement d'enseignement artistique 2e catégorie.

Compétences :

- Expérience de conduites de projets culturels.
- Sens du travail en équipe.
- Capacité d'organisation d'un service culturel et artistique territorial.
- Capacité de management d'équipes projets.
- Posséder une expérience managériale et une connaissance significative de l'organisation administrative des collectivités territoriales en termes d'enjeux de politiques culturelles.
- Connaître les politiques d'aides et de conseils en matière de structures d'enseignement artistique spécialisé (conventionnements – subventions – schémas d'orientation pédagogiques des tutelles publiques dont le ministère de la culture).
- Connaître la réglementation de sécurité relative aux établissements recevant du public (ERP).
- Connaître l'organisation des études d'un établissement d'enseignement artistique. Se tenir informé de l'évolution de leur contenu pédagogique.
- Posséder une culture et des connaissances des arts plastiques approfondies.
- Connaître et être éventuellement impliqué au sein des réseaux professionnels en France et à l'étranger dans le domaine des arts visuels.
- Posséder une solide culture administrative.
- Organiser son travail de manière à respecter un planning et des délais d'exécution.
- Proposer des projets innovants et mobiliser les ressources nécessaires à leur réalisation.
- Se constituer un réseau de partenaires professionnels pour en exploiter les ressources.
- Maîtriser l'utilisation de logiciels standards et/ou métier.

Qualités recherchées :

- Connaissances approfondies de l'organisation pédagogique et administrative d'une école d'arts plastiques.
- Sens des responsabilités, de l'écoute et imaginaire.
- Sensibilité artistique.
- Culture administrative.
- Organisation, rigueur et méthode.
- Capacité d'analyse et de synthèse.
- Qualités rédactionnelles.
- Capacité au travail en transversalité.
- Sens relationnel et diplomatie.

- Disponibilité.

Vous retrouverez sur notre site Internet <https://recrutement.nicecotedazur.org> ainsi que sur chaque site web de nos entités une présentation complète de notre activité, de nos projets et de l'ensemble des postes à pourvoir. Pour postuler, inscrivez-vous sur notre site avec votre lettre de motivation et votre CV. Si vous n'avez pas accès à Internet, vous pouvez nous adresser ces documents, en précisant la référence de l'annonce, par courrier à Monsieur le Maire ou Monsieur le Président : DGA Ressources – Pôle Ressources Humaines – Direction du Développement RH – service Recrutement-GPEC – 3 rue Raoul Bosio – 06364 NICE CEDEX 4.